

amortie, venait d'être découverte ; longtemps on l'avait cherchée, mais vainement ; elle avait échappé à tous les regards et à toutes les investigations ; il n'avait été possible dès lors d'en parler qu'avec toute sorte d'hésitations et de réserves ; mais désormais l'embarras cesse ; la libération ne ne fait plus de doute ; les autres titres deviennent superflus ; on n'en revendiquera plus aucun ; le seul qu'on tienne à retenir rétablit mieux que les droits du débiteur, il affirme sa bonne foi ; l'authenticité en est patente, son autorité au-dessus d'un soupçon ; il faut se rendre. Le hasard a de ces coups extraordinaires au bénéfice des amis anxieux de l'inviolable Thémis.

Toutefois le plus simple bon sens suggérerait d'effacer, même après l'annonce de la merveilleuse trouvaille, la mauvaise impression qu'avait fatalement produite l'accusation, portée contre la cédule de Jean Denis. Le silence, inspiré par le mépris de calomnies trop basses pour être relevées, n'est pas toujours le moyen le plus court de se disculper ; répondre, quand on le peut, est quelquefois non moins opportun et un *med culpa* discret atténue beaucoup de mensonges. Dans le cas présent, M^e Portier se résolut à une concession, qu'il arrangea du reste avec autant d'habileté que de bonne grâce ; il sentait le besoin de se concilier l'esprit des magistrats.

On est prêt à convenir, dit-il, que la quittance de l'année 1751 porte des traces d'altérations ; mais on se demande par quelles mains, par quelle plume elles ont exécutées. Pour peu qu'on s'en réfère aux apparences et qu'on se dégage de l'obsession du préjugé et de la passion, le problème est rapidement tranché ; tout, dans le texte et ses surcharges, est du même écrivain ; la rédaction, comme les rectifications, introduites par dessus les premiers mots, appar-